

École Joliot-Curie  
15 rue de la côte des Amandiers  
92000 Nanterre  
01 55 69 36 38  
[0921804l@ac-versailles.fr](mailto:0921804l@ac-versailles.fr)

à

Mesdames, Messieurs les parents  
d'élèves

Comme prévu, je vous communique les informations en ma possession aujourd'hui ainsi que l'organisation de l'accueil des élèves de l'élémentaire Joliot-Curie.

## CONTEXTE

### Protocole sanitaire

Le fonctionnement de l'école est adapté de manière à respecter le protocole sanitaire établi par le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Il repose sur cinq fondamentaux :

- **la distanciation physique ;**
- **le respect des gestes barrière ;**
- **la limitation du brassage des élèves ;**
- **le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et matériels ;**
- **l'information et la communication à l'attention des parents et des élèves ainsi que la formation des personnels.**

Une organisation est donc mise en place pour permettre le respect de ces principes fondamentaux dans le fonctionnement de l'école.

Le port du masque « grand public » est obligatoire pour tous les personnels dans les situations où la distanciation risque de ne pas être respectée : encadrement des élèves les plus jeunes ou à besoins éducatifs particuliers, circulation, récréation, etc.

### Accueil des élèves

**L'obligation d'instruction s'impose à tous, en classe ou à la maison.**

**La scolarisation des élèves en présentiel repose sur le libre choix des familles.**

Après le 11 mai, quatre situations possibles pour les élèves, éventuellement cumulatives :

- **en classe** (Éducation Nationale) ;
- **en étude** si les locaux et les moyens de surveillance le permettent (Mairie) ;

- **à la maison** avec la poursuite de l'enseignement à distance (parents) ;
- **en activité** grâce à un accueil organisé en lien ou par les communes dans le cadre du dispositif « Sport – Santé – Culture – Civisme » (2S2C Mairie).

Les cours se déroulent en **groupe de 15 élèves maximum** dans le respect des règles de distanciation, de manière alternative et selon des modalités définies.

Les groupes multi-niveaux sont possibles pour scolariser des élèves prioritaires dont les cours n'ont pas repris. Il s'agit des élèves :

- en situation de handicap ;
- décrocheurs ou en risque de décrochage ;
- les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation (soignants, enseignants, policiers, agents territoriaux, postiers).

## Principes pédagogiques

### Objectifs

L'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions. Il faut éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière ne s'ancrent durablement.

Deux temps préalables sont nécessaires pour un accompagnement personnalisé de l'élève :

- Un **temps d'échange** avec les élèves pour prendre en compte les dimensions sociales, psycho-affectives et familiales liées à la période de confinement. Une attention sera portée sur les élèves qui n'ont pas participé avec assiduité à l'enseignement à distance.
- Un **temps de bilan** : un point de situation pour identifier où en est chaque élève dans ses apprentissages et préciser ses besoins sera utile.

Nous soulignons l'importance du suivi effectif des cours en présentiel pour les élèves qui n'ont pas ou très peu répondu, dans le cadre de la continuité pédagogique.

## Information des familles

L'information et la communication à l'attention des parents et des élèves sont tout particulièrement indispensables sur l'enseignement à l'école et à la maison.

- Des affichettes thématiques sur les règles de fonctionnement à respecter (nettoyage, gestes barrières, récréation, circulation...) ;
- Une information individuelle sur les modalités de la réouverture et sur la scolarité est délivrée à chaque famille (mail et site de l'école) ;
- Les professeurs et l'équipe éducative contactent les familles pour poursuivre l'enseignement à distance.

## Le rôle des familles

La décision de scolarisation de son enfant est valable jusqu'au 1<sup>er</sup> juin.

Il conviendra de prendre la température de son enfant scolarisé, chaque matin, avant le départ pour l'école.

En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et la famille en informe le directeur d'école.

### **Les parents jouent un rôle fondamental dans la sensibilisation de leurs enfants au respect des règles de fonctionnement et des gestes barrière.**

Concernant le suivi de l'enseignement à distance des enfants restant à la maison.

- Les enseignants poursuivront l'enseignement à distance mais de façon allégée.
- Les parents peuvent s'appuyer sur le dispositif « Devoirs à la maison » (transmission hebdomadaire par la poste des devoirs, retour postal gratuit des devoirs réalisés, numérisation des devoirs) : s'adresser au directeur de l'école.

# ORGANISATION JOLIOT-CURIE

Par décision du Maire de Nanterre, les écoles rouvriront d'abord **en élémentaire le jeudi 14 mai**, puis le **lundi 18 mai pour les maternelles**.

## Accueil des élèves

Les **11 et 12 mai 2020** seront :

- des **journées de pré-rentrée** pour les enseignants dans toutes les écoles ;
- des journées de nettoyage dans les écoles.

Le **mercredi 13 mai 2020** : aucun enfant ne sera présent dans les écoles. Ils seront accueillis dans un centre de Loisirs externalisé. Le pique-nique doit être fourni par les parents : la Mairie communiquera sur ce sujet.

## Accueil des enfants soignants les 11 et 12 mai 2020

Les enfants accueillis à l'école maternelle Robespierre et à l'élémentaire Robespierre seront regroupés et accueillis sur **un seul site : l'école maternelle Les Pâquerettes et l'élémentaire Les Pâquerettes**. Ce sont les enfants qui ont été accueillis depuis le début du confinement.

Les **enfants prioritaires identifiés** seront accueillis qu'à **partir du jeudi 14 mai 2020** à l'école.

## Accueil des élèves à partir du 14 mai 2020

**Nous accueillerons les élèves de CP et de CM2 ainsi que les élèves dits prioritaires.**

- Les premiers à entrer à l'école seront les élèves dits prioritaires à **8h35**. Ils seront réunis dans le préau Afin de constituer les groupes. Cela sera fait dès le conseil des

maîtres de lundi 11. **Les groupes seront multi-niveaux et immuables.** Les frères et sœurs seront réunis.

- Les **CP entreront à 8h45** et les **CM2 à 9h00**. Là encore, nous constitueront des groupes.

**Nous pourrons accueillir 7 groupes de maximum 15 élèves pour l'instant. Cela peut changer en fonction du personnel disponible.**

**Si les effectifs l'exigent, nous alternerons l'accueil 2 jours/2 jours. Les élèves dits prioritaires seront accueillis tous les jours.**

**Les élèves accueillis ne seront pas forcément avec leur enseignant.**

## Accueil des élèves à partir du 25 mai 2020

**Les élèves de CE1, CE2 et CM1 seront accueillis à cette date.**

Les **élèves prioritaires** entreront toujours à **8h35**. Les **autres élèves** entreront par groupes constitués de **façon échelonnée** (affichage).

**Les sorties seront aussi échelonnées.** Les familles seront informées des horaires d'entrées et de sorties dès que possible par affichage et mail.

## Les espaces de l'école

Avec la Mairie, nous avons décidé de diviser l'école en **3 zones distinctes** avec entrées et sorties différentes (escaliers différents). Cela évite les contacts et facilite le nettoyage. Il est donc **important que chacun respecte les signalétiques et les circulations** mises en place. Votre enfant devra toujours emprunter le même escalier, les mêmes entrées et sorties.

Des zones seront interdites à la circulation (2<sup>ème</sup> étage côté A et l'escalier). Nous fournirons un plan de l'école par affichage.

- **Dans les classes**, le mobilier inutile sera rangé pour permettre à chaque élève de bénéficier d'un espace de 4m<sup>2</sup>.
- **Les cours** seront divisées **en 7 parties** pour les mêmes raisons. J'attends pour ce faire des moyens (barrières, rubans, marquage...) de la part de la Mairie.
- **Des affichages** seront disposés dans toutes les zones de l'école (principes sanitaires, gestes barrière...).
- **Le réfectoire** sera divisé 3 parties pouvant recevoir 15 élèves maximum, espacées les unes des autres. Le mobilier superflu sera rangé. Le nettoyage sera fait entre chaque groupe.

- **Les parents d'élémentaire** ne sont plus autorisés à entrer sur **le parvis afin d'éviter un attroupement devant l'école**. Les parents de maternelle devront suivre un parcours balisé (à partir du 18 mai).
- Le passage en restauration, si il y en a une, sera échelonné et rallongé si nécessaire.
- **Les toilettes** seront nettoyées plusieurs fois par jour, comme les lieux de passage et les classes (points de contact).
- Un **espace sera réservé** (cabinet médical) en cas de détection d'un élève malade pour l'isolement avant la venue des parents pour éviction. Dans ce cas, on lui remettra un masque.

## La ressource humaine territoriale

La Mairie indique la possibilité d'ouvrir 7 salles avec 5 agents municipaux.

Lundi 11 mai 2020, l'état des lieux sera effectif pour la ressource humaine. Le Maire s'est engagé à tenir le chiffre de la ressource humaine dans la durée.

La Mairie s'est engagée à **fournir un thermomètre à distance** pour l'école.

Concernant la gestion des parvis à l'entrée et à la sortie, du personnel municipal sera déployé sur les écoles pour la sécurisation et régulation de la distanciation sociale à l'entrée le matin (8h30 à 9h30) et l'après-midi ( de 16h à 17h).

### La restauration

#### **Semaine du 11 au 15 mai 2020**

**Aucune restauration** (excepté pour les 30/40 enfants de soignants de Pâquerettes et Makéba lundi 11 et mardi 12 qui auront un repas, le mercredi ils seront accueillis au centre de loisirs avec un pique-nique).

Pour les élémentaires qui seront à l'école le jeudi 14 et vendredi 15 mai, il faudra qu'ils **apportent un pique-nique**. Ils seront surveillés par les animateurs et déjeuneront soit dans les réfectoires, soit dans la salle de classe. Tout dépendra du nombre d'enfants et de l'espace dédié dans le respect de la distanciation physique.

#### **A compter du 18 mai 2020**

La cuisine centrale produira des repas froids dans les offices. À cette heure, nous ne savons pas pour Joliot-Curie.

#### **La semaine du 25 mai 2020**

L'objectif fixé est de servir un repas chaud.

La Mairie demande aux directeurs et aux enseignants de faire passer le message suivants aux parents : ***Pour tous les parents qui ont la possibilité de faire déjeuner leur enfant à la maison, ce sera préférable.***

## Matériel d'hygiène

Entre lundi 11 et mercredi 13 mai, les écoles recevront des lingettes et des gants.

## Le périscolaire

**Il n'y aura pas de périscolaire dans un premier temps.** La Mairie veut prendre le temps de la réflexion pour offrir peut-être après le 2 juin des activités adaptées à la nouvelle organisation éducative et sanitaire.

Un conseil d'école exceptionnel aura lieu en visioconférence. La date et l'heure ainsi que le lien sera transmis aux familles.

Les parents seront tenus informés des décisions et des organisations décidées lors des deux journées de pré-rentrée.

Soyez sûrs, chers parents, que l'équipe de l'école mettra tout en œuvre pour accueillir vos enfants dans le respect le plus strict des règles sanitaires imposées par le protocole.

Bien cordialement,  
L.Saldumbide, directeur